

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 3 (1930)
Heft: 9

Artikel: Pas de clapiers
Autor: Bernoulli, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-119150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6 %. Le bailleur de fonds le plus gros est cependant l'Etat, qui prête de l'argent aux coopératives sous certaines conditions; mais le département ou la commune doivent intervenir au contrat comme cautions. L'Etat facilite aussi les emprunts auprès des banques hypothécaires et des caisses agricoles de crédit. Cette participation financière de l'Etat, du département et de la commune, dont l'importance a encore été augmentée par la loi Loucheur, présente un intérêt tel que nous nous permettrons d'en parler plus longuement dans un prochain article.

Pas de clapiers.

C'était à l'assemblée des délégués de l'Association suisse des locataires, à Bienne. On parlait un peu de tout, de la construction économique, de la disposition des logements, de l'étroitesse du plan, du choix des matériaux, de l'économie des ornements, lorsque les mots: Nous ne voulons plus de clapiers! Pour les maisons ouvrières, le meilleur seul est assez bon! retentit dans la salle. C'était le délégué Muheim, de Lucerne, qui venait de libérer ainsi le cri de son âme. Et de vifs applaudissements, qui éclatèrent de toutes parts, l'approuvèrent.

Pas de clapiers!

Tous les efforts que nous avons faits pour amener le « logement minimum » à sa limite de perfection extrême seraient donc une erreur? Tous les soins que nous avons pris, toute la peine que nous nous sommes donnée pour résoudre le problème de la plus petite maison seraient donc vains, superflus et indésirables?

Pas de clapiers! signifierait donc: des logements plus grands, des logements meilleurs, des logements plus riches, plus de planchers de sapin, plus de baignoires en zinc, plus de fourneaux à gaz, plus de froids carrelages de cuisine! Des parquets de chêne, des baignoires de faïence encastrees, des potagers électriques, des sols en expanko?!

Et d'où ce revirement? Cette négation des soucis passés? Cette subite richesse?

Si l'argent existe pour des demeures plus grandes et mieux installées, qui donc continuera à se mettre en peine pour le logement minimum, qui donc essaiera encore de réaliser ce qui est presque l'impossible?

Tout cet effort de rationalisation et d'économie, n'était-ce donc pas pour satisfaire ce vœu: le plus possible pour peu d'argent, que nous le tentions?

La technique construite

par Hans SCHMIDT, à Bâle. (Reproduit avec l'autorisation d'Orell-Füssli, à Zurich).

Quoi de plus simple? Tourner avec deux doigts le bouton du commutateur et obtenir ainsi, instantanément, la quantité de lumière désirée à l'endroit souhaité? Mais quelle somme de connaissances et d'expériences, quelles révolutions scientifiques furent nécessaires pour aboutir à cet acte si simple! Pour qu'il s'accomplisse sans accroc, quel travail persévérant, quelle organisation il a fallu et il faut

Pour arriver à fournir, si faire se peut, un logement de trois pièces au prix de mille francs par an? Et ce retour au type de la maison back-to-back, abandonné depuis des dizaines d'années, signifiait-il autre chose que la tentative d'offrir au locataire, pour le loyer le plus réduit, un nombre de pièces et d'un cube qu'il était impossible d'atteindre jusqu'ici? N'avons-nous pas eu l'intention louable d'adapter un logement bien compris et net aux ressources de ses futurs habitants, quand nous nous sommes donné tant de mal afin de mettre au point nos « clapiers »?

Devons-nous en revenir à la nonchalance de l'avant-guerre qui construisait des demeures plus spacieuses, mais renvoyait l'habitant à la sous-location et l'obligeait ainsi à se contenter de soldes et de restes de logements?

Non, la voie où nous nous étions engagés était bien la bonne et nous continuerons à construire la maison dont le loyer correspond aux ressources du locataire, aussi bien, aussi complètement qu'il sera possible. C'est là la tâche de l'architecte, et si ses efforts devaient aboutir à l'édification de « clapiers à lapins », la faute en serait-elle à lui? L'architecte, nous semble-t-il, doit s'accommoder des moyens souvent un peu courts de son commettant. C'est à celui-ci de faire ce qu'il peut pour qu'ils soient le plus grand possible.

Qu'advierait-il si le commettant, si la coopérative de construction prenaient une fois vraiment à cœur la partie de la tâche qui leur incombe? Ne savent-ils donc pas que la diminution de l'intérêt hypothécaire d'un seul pour-cent réduit le loyer de largement quinze pour cent? S'est-on jamais efforcé d'obtenir une réduction des taux d'intérêt? S'est-on même sérieusement demandé comment il faudrait s'y prendre pour y parvenir? Et pourtant, une maison améliorée de quinze pour cent, par rapport à la maison minima actuelle, certes ce n'est plus un clapier à lapins!

Quand le futur locataire ou le coopérateur, quand le commettant reproche à l'architecte la modestie des logements, il envoie ses critiques à la mauvaise adresse: de son architecte il ne peut exiger qu'une chose, qui est d'obtenir pour son argent ce que l'on peut avoir de mieux. C'est déjà beaucoup et plus est impossible. Que Monsieur Muheim et tous ceux qui, avec lui, se montent la tête au sujet des clapiers, acceptent de se l'entendre dire!

HANS BERNOUILLI,

Architecte en clapiers, à Bâle.

encore. Nous connaissons la loi, le mode d'action et l'étendue de la technique: obtenir le plus grand résultat possible avec le moins d'effort possible.

Comprendre l'ensemble des forces de la nature dans leurs rapports et leurs lois, mettre au service de l'organisation l'ensemble des forces humaines.

Nous savons que la technique n'a pu se développer qu'en vertu d'un travail cérébral tout particu-